venue a paroit teller et un

iche 1er i livrées purmeniq jours ponté de i. Aussi raite un gion est Comme

devoirs; nnant au plation, et

par un de 21 Frères le la péniriger cano-Patronage lisabeth de

re, M. Gus-M. Camille

ne Edouard gnan; Secré-Edouard Al-

saint habit à nt nos jeunes

familles franciscaines se distinguer toujours aux yeux du bon Dieu par le zèle de sa gloire et la générosité à son service! M. M.

Saint-Jacques de l'Achigan. — Notre réunion mensuelle a été présidée ce mois-ci par un Père Franciscain. Dans son instruction, le Rév. Père, après nous avoir fait admirer en saint François la vivante image de Jésus, nous fit constater que d'après notre Règle et son esprit nous devons être nous aussi les miniatures du Christ Jésus; puis il nous montra le secret de la sainteté de notre Père dans la méditation et l'amour de Jésus crucifié. Bien préparés par cet entretien tout franciscain, 45 de nos Sœurs et 2 de nos Frères s'approchèrent avec bonheur de l'autel pour s'engager par la sainte profession à s'efforcer de réaliser, dans la mesure du possible, le programme de vie séraphique qui venait de leur être rappeié.

Le saint habit de la pénitence fut ensuite imposé à 14 nouvelles postulantes. M. B.

Contrecœur. — Toute la paroisse attendait avec impatience cette retraite. Plusieurs fois déjà son zélé pasteur avait fait appel aux Pères franciscains, en évoquant pour les attirer, les souvenirs laissés dans sa paroisse par les anciens Récollets. Ç'avait toujours été en vain. Cette fois, il a réussi. Sans un moment de relâche, toute la population bravant le froid et la tempête se porte à l'église pour chacun des trois exercires de la journée, du 11 au 18 janvier. Aussi les résultats ont-ils été bien consolants: 425 adhésions au Chemin de Croix perpétuel — 110 recrues pour la tempérance, parmi les hommes et les jeunes gens — 150 prises d'habit dans le Tiers Ordre de saint François. Tous ces novices seront fidèles, nous l'espérons et pourront l'année prochaine constituer une forte et excellente Fraternité.

AVIS: Le pèlerinage annuel des SŒURS du Tiers-Ordre à la bonne Sainte Anne est fixé au 6 juin. C'est le nouveau bateau le Beaupré plus grand, plus rapide et mieux aménagé que le Trois Rivières qui transportera les pèlerins.

Le vapeur quittera le quai Bon-Secours le samedi 6 juin à 6 hrs p. m. et sera de retour à Montréal le lundi 8 juin avant 6 h. a. m.

Le prix des billets est le même que celui des années précédentes : 2.10 pour les adultes ; 1.10 pour les enfants,